

# BULLETIN DE PARTICIPATION – 2025

Concours de photos – « Les clichés contre les clichés »



---

## INFORMATIONS

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Age (si moins de 18 ans) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Titre de la photo : \_\_\_\_\_

---

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, détenteur de l'autorité parentale, autorise l'enfant \_\_\_\_\_ à participer au concours photo « Les clichés contre les clichés » organisé par l'association « Les quatre saisons ».

---

## AUTORISATIONS D'UTILISATION DE LA PHOTO

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ accepte par la présente que la photographie sur laquelle je figure (ou mon enfant \_\_\_\_\_) puisse être utilisée dans le cadre du présent concours photo (exposition, gazette de l'association, sites de l'association, l'écho du mouvement), sans que cela ne me confère rémunération, un droit ou un avantage quelconque.

En aucun cas, l'association ne cédera les photos à des tiers.

Signature

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ accepte par la présente que la photographie sur laquelle je figure (ou mon enfant \_\_\_\_\_) puisse être utilisée dans le cadre du présent concours photo (exposition, gazette de l'association, sites de l'association l'écho du mouvement), sans que cela ne me confère rémunération, un droit ou un avantage quelconque.

En aucun cas, l'association ne cédera les photos à des tiers.

Signature

---

## SIGNATURE

Déclare participer au concours photos 2025 à l'occasion de la finalité du projet d'animation « éclats d'égalité » sur le thème "Les clichés contre les clichés" (Contre les stéréotypes) organisé par l'association « Les Quatre Saisons ».

Déclare avoir pris connaissance du règlement du concours et en respecter toutes les clauses.

A .....

Le .....

Signature

Signature des représentants légaux  
avec la mention "Lu et approuvé"

# REGLEMENT DU CONCOURS

Concours de photos – « Les clichés contre les clichés »



---

## ARTICLE 1 : ORGANISATION DU CONCOURS

---

Dans le cadre de la finalité du projet d'animation « éclats d'égalité », l'association propose un concours de photos du 23 avril au 18 juin 2025, sur le thème des stéréotypes.

« Les clichés contre les clichés »

Une exposition à l'association aura lieu du 18 au 25 juin 2025 avec les photos sélectionnées, le 25 juin à la suite du vote des visiteurs seront dévoilées les deux clichés gagnants. Deux livres jeunesse sur la thématique des stéréotypes sont à gagner.

---

## ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

---

Le concours photo est ouvert à tous, photographes amateurs de tout âge (adultes et enfants).

Une photographie par participant en format jpeg.

La participation au concours est gratuite. Le mineur participant doit impérativement être inscrit par l'intermédiaire de son responsable légal. Chaque participant devra remplir et signer le bulletin de participation du concours.

En participant au concours, chaque participant certifie sur l'honneur :

- qu'il est l'auteur ou son enfant de la photo présentée. Les photographies devront être des œuvres originales. L'association ne sera pas considérée comme responsable en cas de contestation ou de litige concernant la propriété de la photo.
- qu'il dispose de l'accord écrit des personnes photographiées lorsque leur photo peut mettre en cause le droit des personnes sur leur image.

Chaque photographe est invité.e à donner un titre et une description de son cliché (impression, perception, ressenti etc...).

L'association se donne le droit de ne pas sélectionner une image hors sujet ou qui porterait préjudice à l'esprit du concours ou à la représentation d'une personne. L'association assurera la présentation et l'accrochage des images respectant le thème contre les stéréotypes.

---

## ARTICLE 3 : UTILISATION DES PHOTOGRAPHIES

---

Les photos sélectionnées seront exposées sans limitation de durée à l'association. Les deux photos gagnantes peuvent-être publiées sur le site internet, gazette de l'association ou presse.

Les fichiers de photos non sélectionnés seront détruits ou restitués sur demande.

---

## ARTICLE 4 : CALENDRIER

---

Inscription et dépôt des photos du 23 avril au 18 juin 2025 à l'adresse mail : [responsable.enfance@les4saisons.org](mailto:responsable.enfance@les4saisons.org)

---

## ARTICLE 5 : DONNEES PRIVEES

---

Les informations nominatives communiquées par les participants sont indispensables au traitement des participants par l'association. Ces informations ne feront l'objet d'aucune communication ou cession à des tiers.